

Formation BAFA

Formation générale du 14 au 21 juillet 2024

Photo

Ton identifiant BAFA :	
Obligatoire après inscription sur : <u>Le BAFA -BAFD </u> jeunes·gouv·fr	

ETAT CIVIL	
Nom : Sexe : □ masculin □ féminin	Prénom :
Date de naissance / /	Nationalité :
SITUATION	
☐ Etudiant☐ Salarié☐ autre (précisez :	☐ Demandeur d'emploi)
ADRESSE	
adresse :	
code postal :	Ville :
E-mail:	Portable :
INFORMATION MEDICALE	
Régime alimentaire : Sans viand Allergie : Souhaitez vous nous faire part d'ur personne à contacter en cas d'urge	n handicap ?

Formation BAFA 2024 1/4

RGPD: Règlement général sur la protection des données

Les données à caractère personnel ainsi collectées font l'objet d'un traitement, par la commune de Voiron, encadrées par les obligations du règlement européen (RGPD).

Ces informations ne sont utilisées que dans le cadre strictement nécessaire à votre inscription à la demande de BAFA.

Ces données sont collectées pour que l'inscruction de votre demande de BAFA.

Les données collectées seront conservées pendant la durée de votre inscription au service enfance jeunese politique de la ville. Conformément à la règlementation applicable en matière de données à caractère personnel, (Règlement UE 2013/676) vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en adressant un courriel en Français au Responsable de Traitement de la mairie de Voiron en précisant vos nom, prénom adresse et en joingnant une copie recto verso de votre pièce d'identité. À l'adresse suivante:

Mairie de Voiron, Responsable du Traitement, 12 rue Mainssieux, 38500 Voiron ou au Délégué à la protection des données (DPO) à dpo.voiron@lg-partenaires.fr

Nous disposons d'un délai d'un mois pour répondre à toute demande relative à l'exercice de vos droits. Ce délai peut être prorogé de deux mois, en raison de la complexité ou du trop grand nombre de demandes.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la proctection des données personnelles ou auprès de la CNIL.

Conditions générales d'attribution :

- ✓ avoir sa résidence principale à Voiron
- ✓ avoir 16 ans le 1er jour du stage
- être inscrit sur le site du ministère de la jeunesse et des sports jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
- effectuer son stage pratique dans un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) de la Ville de Voiron en été 2024
- ✓ Etre disponible du 14 juillet au21 juillet 2024
- ✓ Etre disponible 14 jours ouvrés pendant les vacances scolaires

Date de dépot de dossier avant le 31 mai 2024 Les postulants seront convoqués devant un jury

Formation BAFA 2024 2/4

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

Dossier à déposer au Point Info Jeunes, ou à la mairie de Voiron (service jeunesse)

Attention!

Aucun dossier ne sera accepté sans les pièces indispensables au traitement du dossier.

- ✔ Photo d'identité récente
- ✓ dossier de demande d'inscription rempli et signé
- ✓ lettre de motivation + curriculum vitae
- ✔ Photocopie de la carte nationale d'identité recto-verso
- ✓ Justificatif de domicile des parents ou du jeune (taxe d'habitation, facture EDF, facture d'eau, facture téléphonie...)
- ✔ Attestation d'assurance de responsabilité civile

Coordonnées pour retour du dossier :

Hôtel de Ville

Service enfance, jeunesse, politique de la Ville Bourse au BAFA 2024 12 rue Mainssieux CS 30268 38516 VOIRON Cedex

ou

Point Info Jeunes

93 avenue Jean Jaurès 38500 VOIRON

Impression, copie et numérisation des pièces justificatives. Accompagnement à l'inscription.

> Mail: infojeunes@ville-voiron.fr tel: 06 72 27 56 00 ou 06 62 79 33 76

Formation BAFA 2024 3/4

Fait à Voiron, le :	Signature du stagiaire majeur précédée de "lu et approuvé"	
Si le stagiaire est mineur, le representa	nt légal doit remplir l'autorisation ci-dessous ;	
au	ésentant légal de, demeurant iper à l'intégralité de la formation BAFA organisée par la ville	
J'autorise le formateur ou la formatrice à engager les démarches nécessaires pour soigner et faire pratiquer les interventions d'urgence. Je m'engage à rembourser les frais médicaux éventuellement engagés.		
Fait à Voiron, le :	Signature du représentant légal du stagiaire mineur précédée de "lu et approuvé"	

Formation BAFA 2024 4/4